



Porter plainte pour viol,

Par nina, le 19/01/2009 à 17:53

Bonjour,

Cela me travaille de plus en plus, je n'arrive pas à porter plainte pour viol pour 2 raisons : Primo c'est pas évident, et j'ai PEUR : de l'auteur, peur de la police..., quand je me visualise y allant j'ai les larmes aux yeux car ça fait mal tout ça... Et en plus si je craque (pleure) au moment de la plainte, ils vont s'impatienter avec tout le monde qu'il y a... et je serai encore moins sortir ce que je dois sortir...

Je pense après avoir lu quelques témoignages et idées par ci par là qu'il faut que j'y aille, c'est l'avis majoritaire et ça devient mon choix, mais je préférerais vraiment être accompagnée ou me sentir soutenue par une 'Aide aux Victimes'

Donnez-moi de vos avis, je me tourne en même temps vers cette 'Aide aux Victimes' à partir des prochains jours, ça devrait se faire...

Pour le commissariat de Police J'ai lu qu'on pouvait demander à ce qu'une femme (je préférerais nettement) s'occupe d'être là (commissariat) si j'arrive à y aller quand même, - qu'on pouvait aussi demander à être accueilli dans un espace où on est assez à l'aise (portes fermées, pas d'entrées et venues...)

- Personnellement, j'ai toujours constaté qu'il y avait peu d'effectifs, fort pris, au poste comme à l'extérieur,

Je pense que je vais me renseigner si l'Aide aux Victimes peut arriver à m'épauler comme je le demande...

A + peut-être,
Merci.

Par **frog**, le **19/01/2009** à **18:03**

[citation]en plus si je craque (pleure) au moment de la plainte, ils vont s'impatienter avec tout le monde qu'il y a...[/citation]

On a beau reprocher à l'administration policière de privilégier le quantitatif au qualitatif ces dernières années, les hommes et femmes qui y travaillent ne sont pas insensibles aux drames humains et savent faire la part des choses. Ne crois pas que tu vas être vue comme "un problème de plus", loin de là. Ceux qui sont devenus flics n'ont pas seulement signé pour chasser les voleurs, il y a aussi une forte conscience de l'importance de l'assistance aux victimes (même si matériellement, ça ne suit pas toujours autant qu'on le voudrait).

Bref, n'aie pas de craintes de ce point de vue là.

Je te souhaite bien du courage dans tes démarches, qui probablement seront source de reviviscences, mais espérons le, te permettront aussi de tourner progressivement la page.

Par **nina**, le **19/01/2009** à **22:59**

Bonsoir,

Oui, merci, mais Frog j'ai besoin de passer par l'Aide aux Victimes, je considère que c'est mieux dans mon cas... Je me sens bien trop 'sans 'armes',

Donc, voici : je le veux et je le ferai mais par le chemin que j'ai choisi et décrit ci-dessus. J'ai de plus entendu beaucoup de bons échos sur cette structure.

Tu vois, 'les réponses sont en moi....'

Bonne soirée.

Et mes cordiales Salutations.

PS : 'Pardon' si je me suis un peu trop 'enflammée" (...censuré) dans un autre post ... ok, - après si je fais bien ce que je dis et j'y compte, ce "syndrome' devrait devenir moindre...